

## SCOR finalise l'acquisition de Generali U.S.

SCOR finalise l'acquisition de l'intégralité de Generali U.S. Holdings, Inc. ("**Generali U.S.**"), *holding* de l'activité de réassurance vie de Generali aux Etats-Unis. Cette acquisition, pour laquelle SCOR a obtenu l'ensemble des autorisations réglementaires, est effective à compter d'aujourd'hui. Suite à cette opération, la principale société opérationnelle, Generali USA Life Reassurance, changera son nom en SCOR Global Life USA Reinsurance Company.

Le montant de cette acquisition, annoncée le 4 juin 2013, s'élève à EUR 579 millions<sup>1</sup> (USD 750 millions), auxquels s'ajoute un ajustement des bénéfices 2013, tel qu'annoncé en juin dernier, à hauteur de USD 29 millions environ. Il est toutefois soumis à une analyse effectuée après la clôture et susceptible d'être révisé. La transaction a été financée par SCOR sans émission d'actions nouvelles.

La transaction s'inscrit dans le cadre des quatre piliers stratégiques de SCOR - fonds de commerce solide, forte diversification, appétence au risque contrôlée et protection du capital efficace. Elle est pleinement conforme aux objectifs de rentabilité et de solvabilité du plan « Optimal Dynamics » et devrait être relative en termes de bénéfice par action (BPA) et de rendement annualisé des capitaux propres moyens pondérés (ROE). Par ailleurs, cette acquisition renforce le positionnement de SCOR sur le marché de la réassurance vie. En effet, le rapprochement de SCOR Global Life Americas (« SGLA ») et de Generali U.S. donne naissance au premier acteur sur le marché américain de la réassurance vie.

### L'acquisition renforce la valeur actionnariale de SCOR

- Comme annoncé initialement, le prix d'acquisition représente une décote importante sur l'Embedded Value du portefeuille existant de Generali U.S. selon les estimations de SCOR.
- L'acquisition a été financée en partie par les fonds issus de l'émission de CHF 250 millions de titres subordonnés à durée indéterminée, tel qu'annoncé le 10 septembre 2013. Près de USD 230 millions sont apportés par des financements à court terme et le solde provient des ressources propres de SCOR. Le niveau de solvabilité de SCOR demeure élevé après l'acquisition, et les quatre principales agences de notation ont toutes confirmé leurs notations pour SCOR peu après l'annonce du 4 juin dernier.
- L'acquisition renforce le niveau de diversification du Groupe. La répartition du chiffre d'affaires après acquisition est de 55 % en vie et de 45 % en non-vie.<sup>2</sup>

### L'acquisition renforce notre présence déjà importante aux Etats-Unis

- L'acquisition de Generali U.S. permet un renforcement des opérations de SGLA, déjà importantes, aux Etats-Unis. Cette nouvelle structure devient le premier acteur du marché américain de la réassurance vie en termes d'affaires à la fois existantes et nouvelles.

<sup>1</sup> Sur la base d'un taux de change au 31/05/2013 de 1 EUR = 1,2960 USD

<sup>2</sup> Sur une base pro forma 2012 des primes brutes émises.

01 octobre 2013

N° 34 – 2013

- Cette acquisition apporte à SCOR un fonds de commerce bien établi et reconnu sur le marché. L'importante clientèle, les compétences ainsi que la qualité des infrastructures de Generali U.S. ajoutent une plus-value aux activités de réassurance vie de SCOR réalisées aux Etats-Unis et dans le monde.
- Les deux entités sont axées sur les risques biométriques, avec une grande complémentarité de leur offre. L'important fonds de commerce de SGLA en coassurance, longévité, réassurance financière et outils de gestion des souscription (tels que la solution brevetée Velogica) est renforcé par les capacités de Generali U.S. en souscription de polices annuelles temporaires renouvelables, d'assurance vie groupe et d'affaires facultatives.
- Ce rapprochement crée le plus gros bloc d'affaires en mortalité du marché américain de la réassurance vie, donnant lieu à des opportunités en termes de recherche et de développement, dont le Groupe entend tirer parti au service des clients et du secteur de l'assurance vie américain.

## **Le rapprochement de SGLA et de Generali U.S. apporte un management expérimenté**

SCOR a tiré parti de sa structure existante ainsi que de son expérience en matière d'acquisitions pour regrouper efficacement les deux entités. La nouvelle structure est maintenant répartie dans deux implantations principales – Charlotte et Kansas City.

Les équipes de SCOR Global Life et de Generali U.S. sont regroupées au sein d'une nouvelle structure organisationnelle alliant les forces et les compétences de chacune.

Joe Gilmour, jusqu'à présent CFO de SGL, devient CEO de SGLA et dirigera les activités de SGLA / Generali U.S.. Les responsables de départements placés sous la responsabilité de Joe Gilmour seront les suivants :

- JC Brueckner, en charge des marchés US de réassurance vie
- Glenn Cunningham, pour la planification stratégique et les affaires industrielles
- Brock Robbins, Chief Pricing Officer
- Michael Colannino, pour l'Amérique latine et le Canada
- Larry Moews, Global Americas CRO (pour l'ensemble des activités aux Amériques)
- Tamora Kapeller, COO
- Brona Magee, CFO
- Jay Kinnamon, Chief Actuary
- David Gates, General Counsel
- Zaira Goodman, Head of Human Resources
- Maxine Verne, Corporate Secretary

Paul Rutledge, CEO de SGLA, quittera ses fonctions opérationnelles, mais poursuivra ses activités au sein de SCOR en tant qu'Administrateur des compagnies de réassurance vie américaines et irlandaises.

01 octobre 2013

N° 34 – 2013

SCOR est convaincu que les clients de SGLA et de Generali U.S. bénéficieront sans délai du renforcement de la gamme de services issue du rapprochement des deux entités, sans interruption d'activités.

**Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR SE**, déclare : *« Nous sommes très heureux d'avoir pu finaliser l'acquisition de Generali U.S., conformément au calendrier annoncé initialement. Cette acquisition reflète les ambitions et objectifs de SGL aux Etats-Unis, qui est un marché important, à savoir de continuer de renforcer sa position de leader grâce à l'importante expertise en matière de produits, à la clientèle et aux infrastructures de Generali U.S.. Cette transaction devrait être très relative et est bénéfique à la fois pour nos clients et nos actionnaires ; elle est également conforme à la stratégie et aux objectifs financiers fixés dans le nouveau plan stratégique du Groupe, « Optimal Dynamics », et contribue au renforcement du positionnement de SCOR parmi les leaders mondiaux du marché de la réassurance. Je me réjouis de travailler avec la nouvelle équipe de direction que nous avons formée et suis heureux d'accueillir les collaborateurs de Generali U.S. au sein de la famille SCOR et d'un fonds de commerce aujourd'hui élargi. Enfin, je tiens à remercier Paul pour l'engagement dont il a fait preuve et l'ensemble de sa contribution à nos activités depuis son arrivée au sein de SCOR il y a deux ans ».*

\*

\* \*

## Enoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 6 mars 2013 sous le numéro D.13-0106 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».